



Saint Jean d'Aulps, le 15 mai 2018,

Le principal du collège Henri Corbet

aux

Familles des actuels CM2 et futurs 6^{ème}

Objet : Demi-journée de découverte du collège, réunion d'information, inscriptions.

Affaire suivie par :

Mme Tavernier
Secrétaire de direction

Téléphone :
04 50 79 60 64

Fax :
04 50 79 67 90

Courriel :
ce.0740034K@ac-grenoble.fr

Adresse postale :
239, route du collège
74430 Saint Jean d'Aulps

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera accueilli au mois de juin au collège pour une demi-journée de découverte. Vous trouverez ci-dessous les dates et horaires pour chaque école.

	Jeudi 7 juin	Vendredi 8 juin	Lundi 11 juin	Mardi 12 juin	Jeudi 14 juin
Matin 8h-12h30	Montriond 7 Essert-Romand 4	Morzine public 12	Morzine privé 10	Le Biot 9 Seytroux 3	Saint Jean 8 La Vernaz 4
Après-midi 12h30-17h	Les Gets public 8+3	Morzine public 12	Morzine privé 10	Les Gets privé 7+3	Saint Jean 9 Avoriaz 3

L'accueil des CM2 se fait par demi-journée : soit de 8h00 à 12h30, soit de 12h30 à 16h55 (voir EDT en pièce-jointe). Les élèves venant le matin sont récupérés par leurs parents après le repas de midi. Ceux qui viennent l'après-midi prennent le repas et vont en classe ensuite. L'argent pour le repas (4,50 €) est récolté avant par les écoles. Il est préférable de régler par chèque à l'ordre de : « Agent comptable du collège Henri CORBET ». Les transports sont à la charge des familles. Il n'est pas possible d'utiliser les autocars transportant les collégiens.

En complément une réunion d'information pour les familles est prévue au collège à 18h en salle Françoise Brouze. Le vendredi 8 juin pour les écoles suivantes : Essert-Romand, Les Gets public, Montriond, Morzine public, les écoles hors secteur et le vendredi 15 juin pour : Avoriaz, Le Biot, Montriond, Les Gets privé, Morzine privé, Saint Jean, Seytroux, La Vernaz.

Au programme :

- Présentation générale de l'établissement ;
- Organisation et enjeux de la classe de 6^{ème} ;
- Réponse aux questions ;
- Visite du collège.

Au niveau des dossiers d'inscription : Ils seront transmis aux écoles pour communication aux familles après les résultats de l'affectation le 19 juin. Ces dossiers devront être complétés et remis avec l'ensemble des pièces lors des **inscriptions effectives qui auront lieu au collège mardi 26 juin entre 17h et 19h ou mercredi 27 juin entre 8h et 12h**. Attention, les dossiers doivent absolument être remis en main propre au secrétariat (pas de dépôt dans la boîte aux lettres). D'autre part, il est indispensable que le dossier soit complet pour pouvoir procéder à l'inscription.

Pour les élèves qui vont faire une demande pour la section ski ou une classe à horaires aménagés (foot hockey, judo...), il faut compléter en parallèle une fiche navette de recensement des candidatures qui est donnée et récupérée par les entraîneurs dès le mois de mai.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées,

Le principal,
S. Bernard.

